



L'économie maritime, liée au tourisme, et avec une spécialisation normande dans le transport maritime et la production d'énergie

La Normandie fait partie des huit régions de France métropolitaine dotées d'une façade maritime. Cet accès au littoral et à la mer est propice au développement d'une grande variété d'activités économiques qui en dépendent directement. Plus de 44 000 emplois, concentrés dans les territoires littoraux normands, relèvent de cette « économie maritime », soit 3,6 % de l'emploi régional. La Normandie est davantage concernée par les activités les plus capitalistiques et à forte valeur ajoutée, notamment dans le transport maritime et fluvial et la production d'énergie. Elle se situe plus en retrait concernant les activités liées au tourisme littoral, bien que ce domaine reste, comme dans toutes les régions côtières, le principal pourvoyeur d'emplois maritimes. Les territoires situés le long du littoral normand présentent des orientations très diverses au sein de l'économie maritime, laquelle constitue pour certains un important vivier d'emplois et le ressort essentiel de leur économie.

Jonathan Brendler, Thibaut Louza, Nabil Mouchit (Insee)

La mer et le littoral font l'objet de nombreux usages et constituent, pour les territoires côtiers mais aussi dans l'arrière-pays, une importante source de création de richesse. Avec quatre départements parmi cinq disposant d'un accès à la mer, la Normandie bénéficie d'une bordure littorale de 640 km qui se déploie le long de la Manche, l'une des zones maritimes les plus fréquentées au monde. Le département de la Manche représente à lui seul plus de la moitié de la façade littorale normande. La Seine-Maritime et le Calvados se partagent assez équitablement l'autre moitié, l'Eure disposant d'un accès beaucoup plus limité. Les bassins de vie littoraux (*sources et méthodes*) constituent un quart de la surface du territoire normand contre un sixième en moyenne dans les autres régions « littorales ». Ainsi, tout point du territoire se trouve à moins de 150 km du littoral à vol d'oiseau. Particularité régionale, la Seine, permettant une navigation maritime jusqu'à Rouen, étend l'influence de la mer loin à l'intérieur des terres.

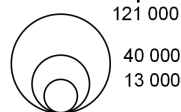
1 La Normandie est la 4^e région pour le poids de son économie maritime

Nombre d'emplois de l'économie maritime et part de ces emplois dans le total, par région de France métropolitaine

Part de l'emploi de l'économie maritime

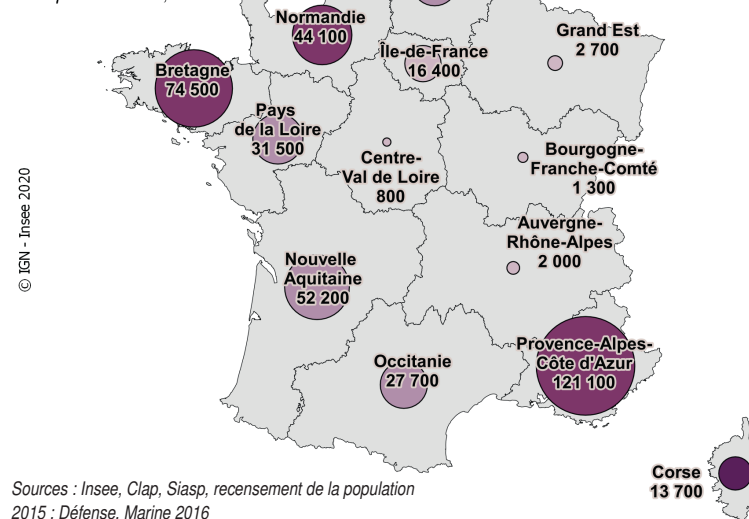
- Plus de 6,0 %
- Entre 3,0 et 6,0 %
- Entre 0,5 et 3,0 %
- Moins de 0,5 %

Nombre d'emplois



Moyenne France métropolitaine : 1,5 %

Moyenne des régions littorales métropolitaines : 3,0 %



© IGN - Insee 2020

Sources : Insee, Clap, Siasp, recensement de la population 2015 ; Défense, Marine 2016

44 000 emplois dans l'économie maritime en Normandie

Une grande variété d'activités économiques est liée au littoral et aux ressources issues de la mer. Ces activités formant le socle de l'économie maritime (*sources et méthodes*) engendrent 44 100 emplois en Normandie, ce qui la place en 4^e position des régions les plus pourvues en métropole, loin derrière la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Bretagne mais juste derrière la Nouvelle-Aquitaine (*figure 1*). Après avoir connu une baisse liée à la crise financière de 2008 (*pour en savoir plus*), l'emploi maritime est resté stable sur la période 2012-2015. La Normandie contribue à un dixième des emplois de l'économie maritime de France métropolitaine, une part équivalente à ce que représente le littoral normand en termes de linéaire côtier. Le poids des emplois de l'économie maritime apparaît légèrement supérieur à la moyenne des régions métropolitaines disposant d'une façade littorale (3,6 % contre 3,0 %). La forte prégnance de la mer et du littoral se traduit par un poids conséquent de l'économie maritime en termes de richesse dégagée : 3,0 % de l'ensemble des activités économiques marchandes hors agriculture en Normandie contre 1,6 % dans l'ensemble des régions littorales.

Un tourisme littoral moins développé

Comme dans les autres régions disposant d'un accès à la mer, le tourisme littoral – c'est-à-dire l'hébergement touristique mais aussi un ensemble de services aux

2 En Normandie, quatre emplois liés à la mer sur dix relèvent du tourisme

Répartition des emplois maritimes par grands domaines et salaires annuels

Domaine	Nombre d'emplois maritimes : Normandie	Répartition des emplois maritimes : Normandie	Répartition des emplois maritimes : régions littorales	Salaire brut / ETP : Normandie
Tourisme littoral	16 723	37,9	55,4	22 914
Transport maritime et fluvial	10 337	23,4	9,3	45 906
Produits de la mer	5 480	12,4	11,4	22 632
Production d'énergie	4 209	9,5	2,3	54 083
Construction et réparation de navires	3 932	8,9	9,2	43 639
Intervention publique dans le domaine maritime	1 684	3,8	3,7	40 630
Marine nationale	1 219	2,8	7,0	n.d.
Autres domaines de l'économie maritime*	526	1,2	1,8	36 025
Ensemble	44 111	100,0	100,0	34 695

* Travaux Publics maritimes et fluviaux, services para-pétroliers et para-gaziers offshore, extraction de matériaux marins, recherche et protection de l'environnement littoral et marin, assurances maritimes, fabrication pose et maintenance de câbles sous-marins

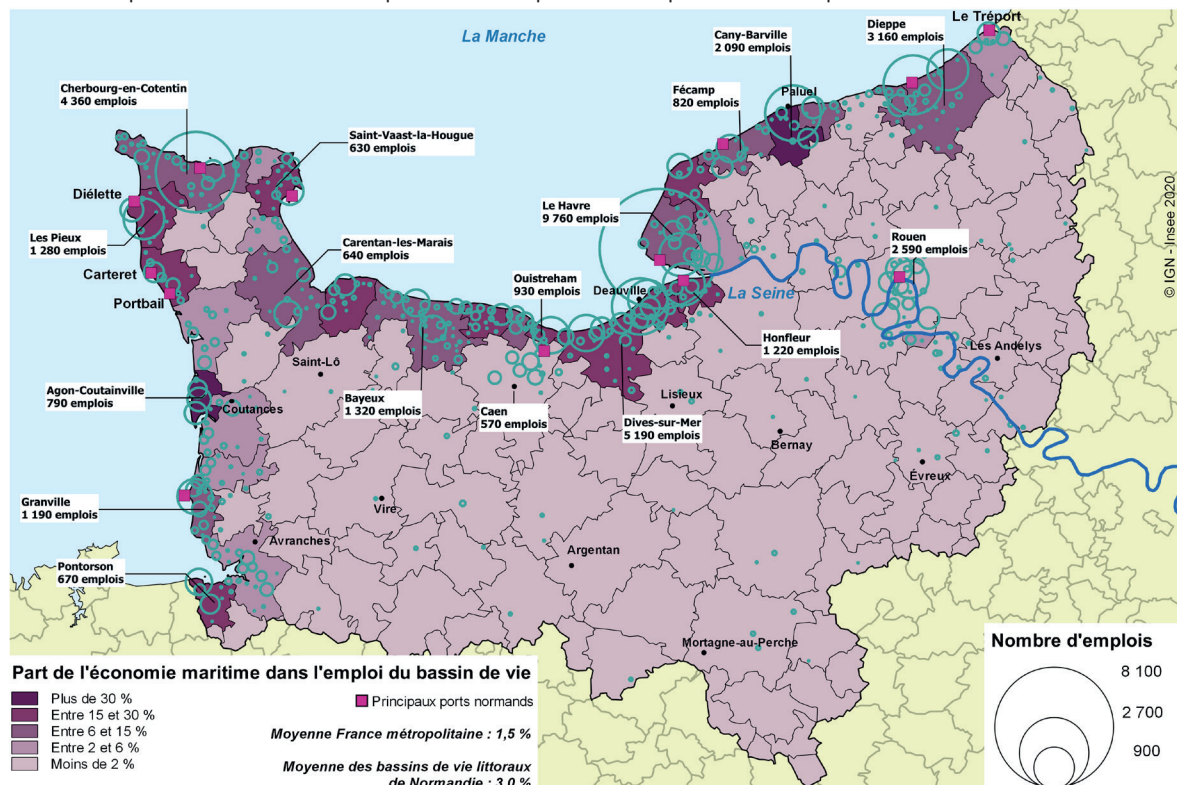
Sources : Insee, Clap, Siasp, recensement de la population 2015 ; Défense, Marine 2016

particuliers comme les restaurants, cafés et agences de voyage situés sur le littoral – est en Normandie le domaine d'activité qui pourvoit le plus d'emplois maritimes : près de quatre emplois relevant de l'économie maritime sur dix en dépendent (*figure 2*). Cependant, le tourisme littoral contribue nettement moins à l'économie maritime que dans l'ensemble des régions côtières où il représente plus de la moitié des emplois maritimes. Bien que disposant d'atouts certains avec des sites et des plages renommés, des lieux chargés d'histoire et la proximité de grands axes de communication reliés à la région parisienne, l'emploi touristique (*sources et méthodes*) reste moins développé en Normandie. Rapporté à la population résidente des bassins de vie

littoraux, le nombre d'emplois touristiques est inférieur à ce que l'on observe dans l'ensemble des régions disposant d'une façade maritime (1,3 emploi par habitant contre 2,2). Il s'agit d'une particularité partagée avec les Hauts-de-France qui ne bénéficient pas non plus de l'ensoleillement des régions bordées par l'océan Atlantique ou la Méditerranée (1 750 h pour l'ensemble du littoral « Manche Est-mer du Nord » concernant les régions Normandie et Hauts-de-France contre 2 030 h en moyenne sur le littoral métropolitain). Relativement aux autres domaines de l'économie maritime normande, le tourisme littoral affiche un niveau de rémunération de ses emplois salariés relativement bas, du fait de la forte proportion d'emplois faiblement qualifiés

3 L'empreinte de l'économie maritime varie fortement le long du littoral

Nombre d'emplois de l'économie maritime par commune et part de ces emplois dans le total par bassin de vie



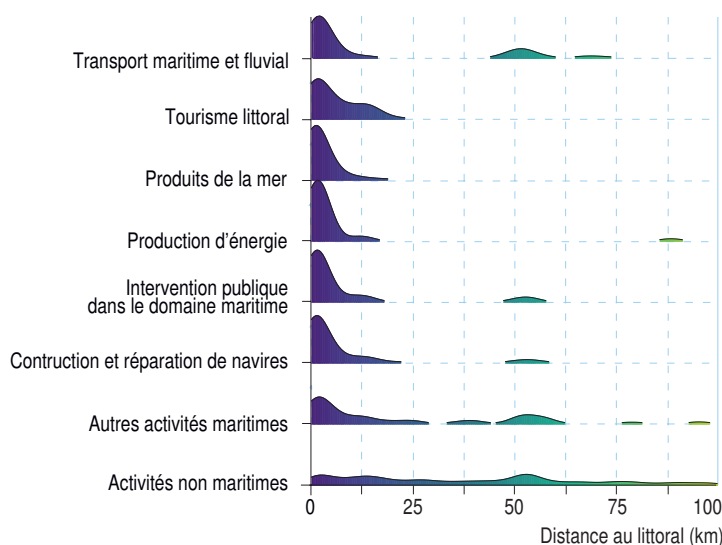
Sources : Insee, Clap, Siasp, recensement de la population 2015 ; Défense, Marine 2016

Une distance au littoral plus ou moins forte selon les domaines de l'économie maritime

Par la nature de leurs activités, les établissements de l'économie maritime sont, bien plus souvent que les autres, situés à proximité du littoral. En Normandie, la quasi-totalité de ces établissements est localisée à moins de 25 kilomètres de la côte (figure 4). Plus précisément, la distance médiane au littoral des établissements de l'économie maritime est de 3 kilomètres contre 37 pour les activités non maritimes. Au sein de cet ensemble très diversifié de l'économie maritime, on trouve certaines activités dont la proximité du littoral est d'emblée une nécessité. Il y a en premier lieu les activités liées aux produits de la mer : ils sont établis pour moitié à moins d'un kilomètre du littoral. De même, la moitié des établissements de la construction et réparation de navires et de la production d'énergie se trouvent à moins de 1,5 kilomètre du rivage. Les établissements de transport maritime et fluvial et de l'intervention publique dans le domaine maritime sont généralement à peine plus éloignés (la médiane est respectivement de 2 et 2,5 kilomètres), certains d'entre eux étant localisés dans le bassin de vie de Rouen. Les établissements exerçant dans le domaine du tourisme littoral sont exclusivement situés dans les bassins de vie littoraux (sources et méthodes) et pour moitié à moins de 3 kilomètres de la côte, mais ils semblent s'accommoder d'une distance plus grande et restent nombreux jusqu'à une quinzaine de kilomètres. Les autres activités maritimes ont une géographie plus diffuse et leur proximité avec le littoral apparaît moins établie.

4 Dans la plupart des domaines de l'économie maritime, une forte proximité au littoral

Répartition des établissements (courbe de densité) selon la distance au littoral, par domaine



Note de lecture : Les établissements liés aux produits de la mer sont concentrés dans une bande à moins de 10 km du littoral tandis que ceux liés au transport maritime et fluvial sont plus disséminés, certains établissements étant situés à plus de 50 km de la côte.

Sources : Insee, Clap 2015, fichier historique Sirene géolocalisé

au sein de ses effectifs (70 % des emplois sont des employés, soit deux fois plus que dans l'ensemble de l'économie maritime).

Une plus forte présence des activités maritimes de types industriel et logistique

Contrairement au tourisme littoral, les activités maritimes orientées vers les domaines industriels ou logistiques apparaissent bien plus développées en Normandie. Du fait de la présence de ces activités à forte valeur ajoutée, les rémunérations des emplois de l'économie maritime sont en Normandie plus élevées qu'en moyenne métropolitaine (34 700 euros annuels par équivalent temps plein contre 31 500). Le transport maritime et fluvial, second grand domaine de l'économie maritime en Normandie, représente 23 % des emplois (figure 2), de loin la part la plus importante des régions littorales. Les salaires proposés dans ces activités sont relativement élevés. Forte de l'implantation de trois centrales nucléaires utilisant la mer comme source de refroidissement, la production d'énergie représente 10 % des emplois maritimes normands contre 2 % pour les régions littorales, ce qui place la Normandie à la tête d'entre elles pour ce domaine. En outre, le domaine de la production d'énergie emploie une main d'œuvre très souvent qualifiée (90 % de cadres ou de professions intermédiaires) et affiche de ce fait des niveaux de rémunération particulièrement élevés.

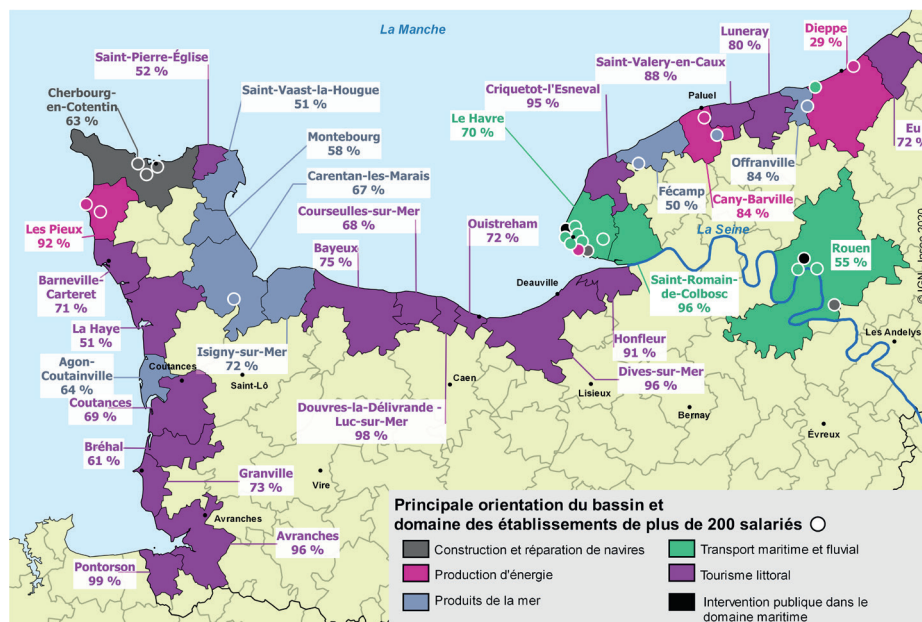
Des activités présentes sur le littoral mais également dans les territoires de l'arrière-pays sous influence maritime

Par la nature des activités exercées, les emplois de l'économie maritime se trouvent le plus souvent à proximité de la mer (figure 3). Les communes littorales concentrent ainsi 80 % des emplois maritimes normands et les bassins de vie

littoraux 92 % (sources et méthodes). Cette proximité s'exprime également à l'échelle infra-communale, beaucoup d'établissements étant situés à quelques centaines de mètres du rivage (encadré). La répartition géographique de ces emplois est cependant marquée d'une exception notable : le bassin de vie de Rouen (2 600 emplois maritimes) est le seul bassin de vie non littoral où les activités maritimes

5 Une forte spécialisation des bassins de vie

Principal domaine de l'économie maritime en termes d'emplois, par bassin de vie, et implantation des grands établissements de l'économie maritime



Note de lecture : dans le bassin de vie de Cherbourg-en-Cotentin, les activités de l'économie maritime les plus présentes concernent la construction et la réparation de navires, 63 % des emplois de l'économie maritime relevant de ce domaine d'activités.

Sources : Insee, Clap, Siasp, recensement de la population 2015 ; Défense, Marine 2016

sont développées, autour du Grand Port Maritime de Rouen et de l'accès direct à la mer qu'il procure via la Seine et son estuaire. Le volume d'emplois le plus important apparaît dans le bassin de vie du Havre (9 800), en lien notamment avec les activités portuaires (Grand Port Maritime du Havre). D'autres concentrations d'emplois maritimes apparaissent dans les bassins de vie de Dives-sur-Mer (5 200), de Cherbourg (4 400) et de Dieppe (3 200), avec des orientations qui diffèrent assez nettement : respectivement tourisme littoral, construction navale et production d'énergie. Dans certains territoires, l'économie maritime apparaît prépondérante : dans les bassins de vie de Cany-Barville et d'Agon-Coutainville, au moins un emploi sur trois peut être considéré comme lié à la mer.

Des activités diversifiées avec une orientation touristique dans nombre de territoires

Le littoral normand et son espace maritime attenant présentent des aménités dont la diversité se retranscrit dans les spécificités économiques des territoires qui le composent (figure 5). Bien que le tourisme littoral apparaisse globalement moins présent en Normandie que dans l'ensemble des régions littorales, il reste la principale composante de l'économie maritime dans une majorité des bassins de vie côtiers normands. Cette orientation est notamment très présente dans le Calvados et l'ouest de la Manche. Dans

certains bassins très touristiques (Pontorson et Avranches autour du site du Mont-Saint-Michel, Dives-sur-Mer et ses plages réputées de la « Côte Fleurie », etc.), les emplois maritimes relèvent presque exclusivement du tourisme. Le bassin de vie de Dives-sur-Mer concentre à lui seul un tiers des emplois touristiques littoraux de Normandie.

De nombreux territoires normands sont spécialisés dans les activités liées aux produits de la mer. Dans le département de la Manche, dans les bassins de vie de la côte est, dont les eaux littorales sont riches en plancton, ainsi que dans celui d'Agon-Coutainville sur la côte ouest, les activités de pêche et d'ostréiculture sont historiquement très implantées. Sur les côtes de Seine-Maritime, dans les bassins de vie de Fécamp et d'Offranville, l'activité concerne surtout la pêche, la transformation et la conservation du poisson.

La présence des grands ports maritimes explique l'orientation des bassins de vie du Havre et de Rouen dans le domaine du transport maritime et fluvial. Trois bassins de vie (Les Pieux, Cany-Barville et Dieppe) présentent une orientation dans la production d'énergie du fait de l'implantation de centrales nucléaires (respectivement Flamanville, Paluel et Penly). Enfin, dans le bassin de vie de Cherbourg-en-Cotentin, la forte présence d'emplois liés à la construction et la réparation de navires découle directement de la présence d'un établissement de Naval Group employant 1 400 personnes dans les chantiers navals.

Des territoires parfois dépendants de grands établissements de l'économie maritime

Du fait de la présence de grands établissements, notamment pour la construction navale, l'énergie et les ports, les emplois de l'économie maritime sont relativement plus concentrés : un tiers des effectifs maritimes sont dans des établissements de 500 salariés ou plus, une proportion deux fois supérieure à l'ensemble des activités économiques présentes en Normandie. Dans les bassins de vie des Pieux, de Cany-Barville et dans celui d'Offranville, l'emploi maritime est très concentré dans de grands établissements de plus de 200 salariés (centrales nucléaires pour les deux premiers, établissement de conservation du poisson Davigel pour le dernier). Dans ces « petits » bassins de vie en termes de population, ces grands établissements représentent une part importante de l'emploi local : 36 % à Cany-Barville et 24 % aux Pieux. À l'inverse, dans le bassin de vie du Havre où se concentrent beaucoup de grands établissements de l'économie maritime (figure 5), le poids de ces derniers dans l'emploi local apparaît relativement faible, bien qu'ils contribuent aussi indirectement à l'économie locale du fait de l'activité qu'ils engendrent chez leurs fournisseurs et sous-traitants. ■

Sources et méthodes

L'économie maritime rassemble les activités utilisant les ressources maritimes ou qui ne pourraient exister sans la mer. L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) les a classées en 13 domaines (figure 2).

La mesure de l'emploi maritime est tout d'abord issue d'une sélection d'établissements dont l'activité principale exercée permet de les classer dans l'économie maritime. Dans certaines activités dont le libellé est sans ambiguïté (pêche en mer, construction de bateaux de plaisance, transports maritimes et côtiers de passagers, etc.), la totalité des emplois sont considérés comme maritimes. Dans d'autres activités potentiellement maritimes mais dont le libellé ne suffit pas à l'affirmer à coup sûr (fabrication de plats préparés, fabrication de ficelles, cordes et filets, ou production d'électricité, etc.), seule une partie des établissements a été sélectionnée à partir d'une expertise de l'Insee, du SDES et de l'Ifremer. Le champ de l'économie maritime comporte également les emplois induits par la fréquentation touristique dans les bassins de vie littoraux, c'est-à-dire directement imputables à la présence de touristes sur ces territoires. L'emploi lié à la Marine nationale est établi à partir d'une base fournie par le ministère de la Défense.

Un bassin de vie est défini comme le plus petit territoire au sein duquel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

Insee Normandie

5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteur en chef :
Pascal Julien

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02 35 52 49 17

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
ISSN : 2493-7266 (en ligne)
ISSN : 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Observatoire national de la mer et du littoral, « Synthèse statistique de la façade Manche Est-mer du Nord »
- Bayardin V., Caritg J.-P., « Ports, pêche, tourisme, énergie ou activités navales : 46 500 emplois maritimes façonnent le littoral normand », *Insee Analyses Normandie* n° 12, juin 2016
- Poupet C., Silvestre É., « En 2015, l'emploi portuaire est stable à Rouen et en recul au Havre, sur fond de reprise du trafic maritime », *Insee Flash Normandie* n° 60, janvier 2018
- Brunet L., Jerrari K., Maillard M., « L'économie du tourisme en Normandie, 5,4 milliards d'euros dépensés par les touristes en Normandie », *Insee Dossier Normandie* n° 8, novembre 2017
- Bayardin V., Caritg J.-P., Delamare J., Dumay N., « De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche », *Insee Dossier Normandie* n° 4, mars 2017

